

sarlam

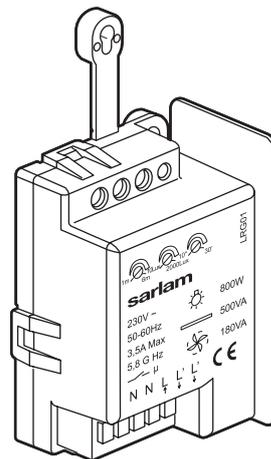
28240 BELHOMERT
Téléphone : 02 37 53 80 00 - Télécopie : 02 37 81 20 01

Fiche technique : S000079060FR-2

Date : 04.01.2017

RADAR HF

Séries : Chartres - HP - Super400 - Kalank



1. GAMME

Ce détecteur HF équipe les gammes Chartres, HP, Super400, Kalank et Bornes.

Tous les hublots fluorescents sont livrés équipés de leur(s) lampe(s), température 4000 K, 2900 K pour les halogènes.

Pour les versions incandescentes, les sources sont à commander séparément.

Pour l'installation des sources fluorescentes sur systèmes temporisés, les fabricants de lampes préconisent un réglage minimum de la temporisation de 15 minutes.

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Puissance** : 13 W, 18 W, 26 W et 32 W fluo
60 W, 75 W incandescent
- **Pouvoir de coupure** : Incandescent → 800 W maxi / 230 V~
Fluorescent → 500 VA maxi / 230 V~
Extracteur d'air → 180 VA maxi / 230 V~
- **Alimentation électrique** : 230 V +/- 10%, 50/60 Hz
- **Technologie** : Détecteur à ondes hyperfréquences de 5,8 GHz
- **Emplacement** : Intérieur
Fixation en plafonnier ou mural
- **Consommation propre** : 0,7 W
- **Température ambiante** : - 15°C / + 40°C
- **Conformité** : Directive sur les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunication.

2.1 Principe du détecteur de mouvement actif intégré

Le détecteur émet des ondes électromagnétiques à haute fréquence (5,8 GHz) et reçoit leur écho. Lors d'un mouvement quelconque dans la zone de détection, le système détecte la modification d'écho. Après analyse le dispositif commande la fermeture d'un relais permettant l'activation de la lampe.

Des réglages sont à réaliser lors de l'installation du produit afin d'adapter le dispositif aux configurations d'installation rencontrées ou aux fonctionnements souhaités.



ATTENTION : L'appareil peut détecter des mouvements à travers une porte, une vitre et une paroi de faible épaisseur.

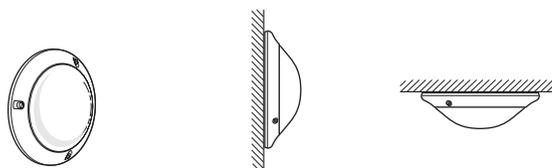
3. APPLICATIONS ET CONDITIONS D'UTILISATION

3.1 Champs d'application

Éclairage intérieur.

3.2 Typologie d'installation

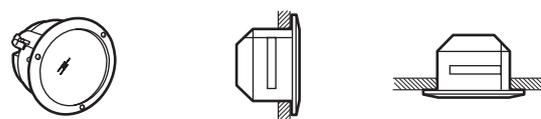
Chartres / HP / Super400



Chartres oval



Kalank rond



Kalank rectangle

Pour l'installation du produit, se référer à la notice de l'appareil.

3.3 Conformité aux classes de température

Les luminaires sont conçus pour fonctionner à la température ambiante nominale de 25°C (norme NF EN 60598-1).

Les caractéristiques d'amorçage des sources fluorescentes peuvent varier dans des conditions de températures négatives.

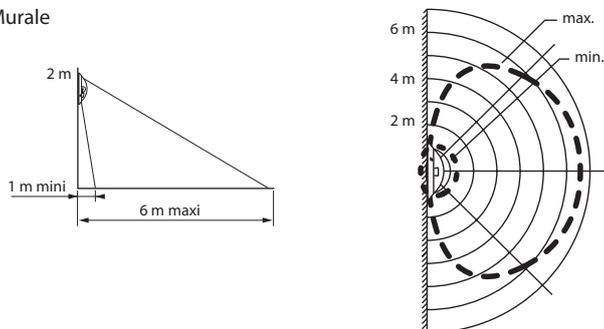
3. APPLICATIONS ET CONDITIONS D'UTILISATION (suite)

3.4 Champs de détection

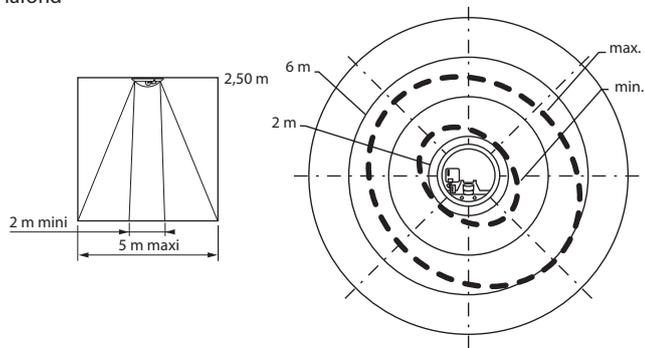
Distances indicatives des lobes de détection

Chartres / HP / Super400

Murale

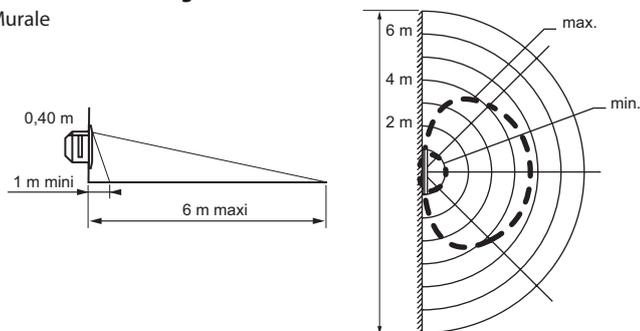


Plafond



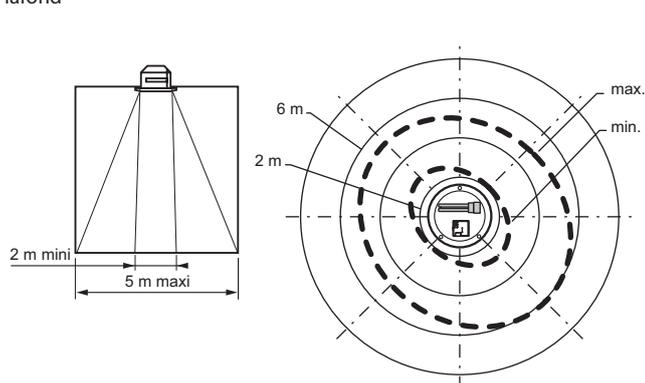
Kalank rond - rectangle

Murale



Kalank rond

Plafond

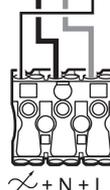
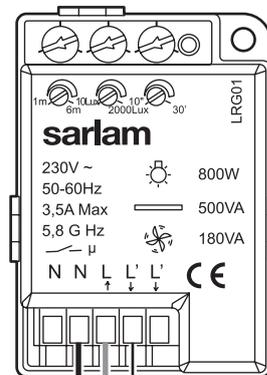


4. ALIMENTATION - RACCORDEMENT

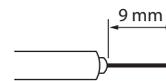
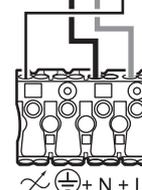
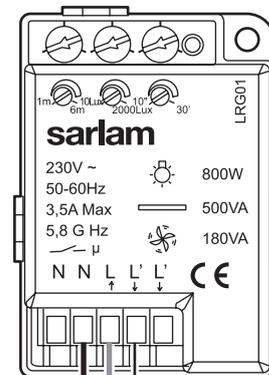
4.1 Raccordement direct au bornier



Chartres / SUPER400

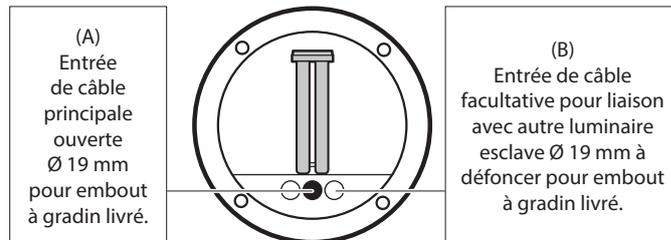


Kalank / HP



4.2 Alimentation d'un ou plusieurs luminaires (ou charges)

Il est possible de raccorder au luminaire équipé du module de détection (maître), un ou plusieurs luminaires (ou charges supplémentaires standard) équipé ou non d'un module de détection (esclave).



4.2.1 Alimentation d'un luminaire

Une fois le câble d'alimentation passé dans le passage ouvert "A" (préalablement équipé d'un embout à gradin fourni), installer les gaines thermiques isolantes livrées et raccorder les deux conducteurs (L et N : 1,5 mm²) d'alimentation au connecteur à bornes automatiques prévu à cet effet.

En cas d'erreur, appuyer sur les poussettes du connecteur pour effectuer la déconnexion.

4.2.2 Alimentation de plusieurs luminaires (ou charges)

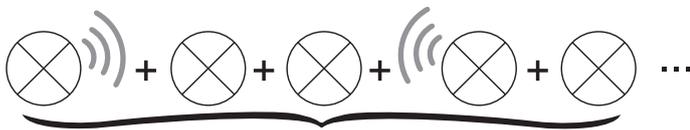
Sur le luminaire maître, après avoir procédé au défonçage de l'entrée (B) puis à l'installation du 2ème embout fourni, effectuer le repiquage de "phase commandée" ~ pour alimenter la/les charges.

Remarque : pour une utilisation en salle de bains ou toilettes, il est possible d'associer un seul extracteur d'air à un luminaire équipé du détecteur, à condition que sa puissance n'excède pas 180 VA.

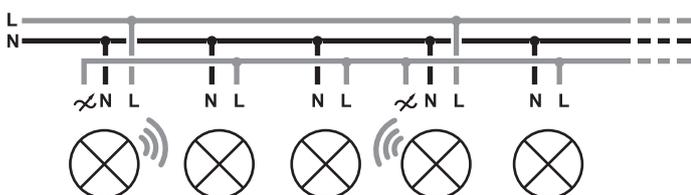
Attention : La puissance totale des luminaires installés (maître et esclave) sur un seul réseau ne doit jamais excéder les puissances limites indiquées.

4. ALIMENTATION - RACCORDEMENT (suite)

Installation de luminaires maîtres et esclaves

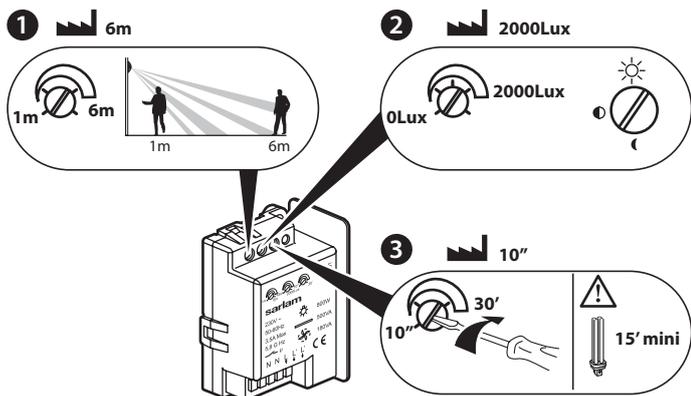


Raccordement de luminaires esclaves



5. RÉGLAGE DU DÉTECTEUR

Lors de la mise sous tension, 10 à 15 secondes sont nécessaires au détecteur afin de s'initialiser. Durant cette période, il analyse et intègre un certain nombre de facteurs environnants afin de se calibrer. Durant cette période, la lampe est allumée.



Pour le réglage suivre l'ordre ci-dessous :

1 Réglage de sensibilité (portée) :

Le module permet le réglage du champs de détection de 1 à 6 m.

Pour un luminaire installé en plafond à une hauteur moyenne de 2,50 m, nous considérons une zone de détection elliptique de 2 m mini à 5 m maxi.

Pour un luminaire installé en position murale à une hauteur moyenne de 2,00 m, nous considérons une profondeur de champ frontale de 1 m mini à 6 m maxi.

La sensibilité est à son minimum lorsque la vis de réglage est en butée à gauche et à son maximum à droite.

Le réglage d'origine de la sensibilité est au maximum. Il convient de l'adapter lors du réglage final de fonctionnement sur zone.

5. RÉGLAGE DU DÉTECTEUR (suite)

2 2000Lux Réglage crépusculaire :

0Lux

Le module dispose d'un réglage permettant de spécifier le seuil d'éclairement en-dessous duquel l'éclairage s'activera lors d'une détection de mouvement.

Le seuil d'éclairement de la lampe est réglable en continu de 10 Lux à 2000 Lux. Lorsque la vis de réglage est en butée à gauche, l'appareil est en fonctionnement crépusculaire, soit environ 10 Lux. Lorsque la vis de réglage est en butée à droite, l'appareil est en fonctionnement diurne, soit environ 2000 Lux.

Le réglage d'origine de l'éclairement est au maximum. Il convient de l'adapter lors du réglage final de fonctionnement sur zone.

3 10'' 30' Minuterie (temporisation de l'extinction) :

La durée d'éclairage souhaitée est réglable en continu.

Minimum : 10 secondes (vis de réglage en butée à gauche).

Maximum : 30 minutes (vis de réglage en butée à droite).

Le cycle de temporisation est relancé à chaque nouvelle détection de mouvement.

Le réglage d'origine de la temporisation est au minimum. Il convient de l'adapter lors du réglage final de fonctionnement sur zone.



Pour les sources fluorescentes, il est préconisé de positionner la temporisation au minimum à 15 minutes afin d'optimiser la durée de vie des lampes et du ballast.

En cas de dysfonctionnement, procéder à une réinitialisation totale. Des perturbations extrêmes du réseau électrique ou de l'environnement électromagnétique peuvent occasionner parfois des dysfonctionnements.

Exemple : blocage du luminaire en situation allumé.

Dans ce cas, couper l'alimentation du luminaire pour permettre la réinitialisation totale du microprocesseur intégré dans le module de détection.

www.legrandoc.com